



Communiqué de presse

Assainissement de la décharge du Pont Rouge Demande d'autorisation de construire : mise à l'enquête

Monthey, le 21 avril 2011 – Cimo met à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire des installations de chantier liées à l'assainissement de l'ancienne décharge du Pont Rouge, à Monthey. La mise à l'enquête sera publiée le 22 avril 2011 dans le Bulletin officiel du Canton du Valais, pour une durée de trente jours.

Cette mise à l'enquête fait suite à la décision d'assainissement de la décharge du Pont Rouge notifiée au mois de mars 2011 par le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais (*communiqué de presse Canton du Valais – Cimo publié le 22 mars 2011*).

La demande d'autorisation de construire englobe notamment la construction d'une halle d'excavation modulable, mais aussi de sas étanches pour le chargement des déchets dans des conteneurs.

Une surveillance permanente de la zone de chantier, mais aussi de la qualité de l'air et des eaux souterraines sera naturellement mise en place durant toute la phase d'excavation, pour s'assurer que toutes les mesures de sécurité soient respectées. La halle d'excavation sera notamment équipée d'installations de traitement de l'air.

En parallèle à la mise à l'enquête, Cimo, maître d'œuvre du chantier, poursuit actuellement la sélection des entreprises spécialisées dans ce type d'assainissement dans le cadre d'un processus d'appel d'offre.

Calendrier et financement

Les travaux préparatoires devraient débuter en été 2011 et l'excavation des déchets devrait démarrer avant la fin de l'année 2011. Le financement de l'assainissement (entre 100 et 120 millions de francs) a fait l'objet d'une convention entre l'Etat du Valais et les entreprises du site chimique de Monthey. Au terme de cette convention, les entreprises Cimo, BASF et Syngenta se sont engagées à financer l'ensemble des travaux d'assainissement de la décharge du Pont Rouge, conformément aux conditions fixées par le Canton du Valais.

Contacts Cimo :

Sébastien Jordan/ tél. + 41 79 460 98 54
Bertrand Jaquet/ tél. + 41 79 434 85 91
sebastien.jordan@cimo.ch
bertrand.jaquet@cimo.ch

Rappel

La décharge du Pont Rouge a été exploitée de 1957 à 1979 par l'industrie chimique, selon les normes et les connaissances de l'époque. Les prélèvements effectués depuis 2006 ont confirmé la présence de métaux lourds, de composés minéraux et de produits organiques volatils, notamment des solvants.

Les travaux d'excavation des déchets spéciaux et du remblai devraient durer entre 2,5 et 3 ans. En parallèle, le sous-sol sera traité par injection d'air pour favoriser la récupération des polluants volatils. Mis en service en mai 2009, l'équipement de pompage et de traitement des eaux souterraines sera maintenu jusqu'à ce que les objectifs d'assainissement soient atteints.

Cimo Compagnie industrielle de Monthey SA a été mandaté par les entreprises du site chimique pour gérer, en étroite collaboration avec les autorités cantonales, la problématique des anciennes décharges sur le site chimique et dans ses environs immédiats.

Contacts Cimo :

Sébastien Jordan/ tél. + 41 79 460 98 54
Bertrand Jaquet/ tél. + 41 79 434 85 91
sebastien.jordan@cimo.ch
bertrand.jaquet@cimo.ch